

Procès-verbal Conseil Municipal du 29 septembre 2022

Président : Christian LAGENTE
Secrétaire : René ROBERT
Présents : Clément BANQUET, Éric ESCAICH, Sandrine GUEGAN, Christian LAGENTE, Roland OLIVET, René ROBERT, Serge ROUQUET, Camille CARRAT
Absents : Aurore SICRE.

Date d'envoi de la convocation : 22 septembre 2022

La séance début à 20 h 45 et se termine à 22 H 30

Ordre du jour :

1. Attribution des subventions aux associations
2. Remplacement des conseillers municipaux démissionnaires aux différentes délégations SDEHG, CCAS, Correspondant Défense.
3. Avec l'accord des conseillers il est ajouté à l'ordre du jour une demande de subventions pour du petit matériel technique demandé par l'agent technique pour 3016,58 HT.

Points divers

Documents annexés :

Une copie du mail envoyé aux conseillers par Roland OLIVET
Les devis du petit matériel

Délibérations :

1. Délibération : subventions aux associations :

Christian LAGENTE rappelle que le budget voté en 2022 est de 6000 € et fait une proposition de montant pour chacune des associations.

Un tour de table est organisé :

Camille CARRAT fait remarquer qu'il faut ajouter à la liste des associations les anciens combattants à qui il a été octroyé une subvention l'année précédente. : l'ACCA

Roland Olivet annonce qu'il s'abstiendra lors du vote, considérant que les critères d'octroi ne sont pas assez précis, notamment en termes d'évaluation des locaux mis à disposition de chacune des associations.

Christian LAGENTE précise :

que chacune des associations bénéficie d'aides de la mairie, soit sous la forme de mis à disposition de locaux, soit de prêt de matériel,

et qu'il est de plus difficile d'évaluer précisément les retombées de chacune des manifestations mais qu'il sera réfléchi pour l'année prochaine à des critères plus précis.

La proposition est mise en délibéré :

Subvention à l'association comité des fêtes de Saint Julia

« Les Capounets » : 3000 €

Eric ESCAICH et Serge ROUQUET, membres du bureau de cette association ne participent pas au vote.

Vote : 5 voix pour - 1 abstention

Subvention à l'association, organisatrice de marchés de plein air « St Julia en transition » : 500 €

Vote : 7 voix pour - 1 abstention

Subvention à l'association de sauvegarde du patrimoine de Saint Julia

« Les amis du Patrimoine de Saint Julia » : 500 €

Vote : 7 voix pour - 1 abstention

Subvention à l'association, le pôle photographique de Saint Julia

« Patrigraphia » : 500 €

Vote : 7 voix pour - 1 abstention

Subvention à l'association, bistrot associatif et lieu de rencontre

« La Récréation » : 500 €

Sandrine GUEGAN membre du bureau de cette associations ne participe pas au vote.

Vote : 6 voix pour - 1 abstention

Subvention à l'association de la chasse de Saint Julia

« L'ACCA » : 150 €

Vote : 6 voix pour - 1 abstention

Subvention à l'association, protection des animaux

« Hémera La linge Basse 81700 Puylaurens » : 200 €

Vote : 6 voix pour - 1 abstention

Subvention à l'association des anciens combattants

« La FNACA » : 150 €

Vote : 6 voix pour - 1 abstention

2. Désignation des délégués au SDEHG, CCAS, et Correspondant Défense en remplacement des conseillers démissionnaires : Stéphanie VILLA BONHOURE et Charles VAN DAELE

Désignation du délégué SDEHG (*Syndicat Départemental de l'Energie de la Haute Garonne*) en remplacement de Charles VAN DAELE :

2 candidats se présentent : Roland OLIVET et René ROBERT.

Les deux candidats ne participent pas au vote :

Vote :

5 votes pour la candidature de René ROBERT,

1 abstention

0 voix pour Roland OLIVET

Désignation de 2 délégués au CCAS de Saint Julia en remplacement de Stéphanie VILLA BOUHOURE et Charles VAN DAELE.

Éric ESCAICH et Clément BANQUET sont candidats.

Désignation de Éric ESCAICH

Éric ESCAICH ne participe pas au vote :

Vote : 7 voix pour - 0 contre – 0 abstention.

Désignation de Clément BANQUET

Clément BANQUET ne participe pas au vote :

Vote : 7 voix pour - 0 contre – 0 abstention.

Correspondant Défense :

Serge ROUQUET se porte candidat.

Serge ROUQUET ne participe pas au vote :

Vote : 7 voix pour - 0 contre – 0 abstention.

3. Demande de subventions au Conseil départemental pour du petit matériel pour 3016,58 HT. (devis joints)

Entreprise COLOMBIE : Une perceuse visseuse – un pack de batteries – un coffret de jeu de douilles.

Brico Dépôt : Une meuleuse – une scie circulaire – un kit de clé à choc – un compresseur – un enrouleur de tuyau pneumatique.

Vote : 7 voix pour - 0 contre – 0 abstention.

Points divers :

- René ROBERT, adjoint au maire, souhaite évoquer le contenu du mail envoyé aux conseillers par Roland OLIVET.
René Robert indique qu'il a communiqué aux membres du conseil des informations chiffrées sur le Sivom en proposant de répondre aux questions qui lui seront posées
Ce matin un mail de monsieur Roland Olivet adressé à René Robert pose plusieurs questions. Pour les questions factuelles René Robert indique qu'il y répondra précisément ultérieurement. Il précise cependant que concernant le sujet des investissements du Sivom, l'ensemble des projets est au stade d'études et n'ont pas fait l'objet de décisions de la part du comité syndical du Sivom, ce qui explique qu'en l'état actuel des choses le conseil municipal n'ait pas encore été consulté.
René Robert, à la demande du président du Sivom, pose la question de la priorité des investissements à réaliser pour l'école des 5 clochers : City Stade, restaurant sur place, travaux de type climatisation pour faire face à la canicule. Il ressort du tour de table une priorité donnée au confort de vie des enfants avec la nécessité de trouver des solutions pour baisser la température en cas de canicule et avancer sur le projet cantine.
Christian Lagente précise qu'il ne dispose pas de toutes les informations nécessaires pour prendre position et indique qu'il fait confiance au délégué élu par le conseil de saint Julia et au comité syndical des 5 communes du Sivom pour faire les meilleurs choix pour l'école.
- Sandrine GUEGAN en sa qualité de présidente de l'association « La récréation » nous fait part de son épuisement et de sa déception au regard de son investissement important en tant que bénévole. Les critiques orales ou écrites, venant le plus souvent de personnes qui pour autant ne s'impliquent pas ou peu dans la préparation et le déroulement des manifestations ou des permanences.
- Camille CARRAT évoque la présence de rats près du composteur. Il est décidé de déplacer ce réservoir près des poubelles en contre bas.
- Serge ROUQUET rappelle qu'il est urgent de diagnostiquer les dysfonctionnements structurels du bâtiment de la salle des fêtes qui a manifestement subi un affaissement des piliers de soutènement contre l'église, autour de l'estrade. Il est convenu d'une part de faire intervenir notre assureur et de demander un état des lieux et un devis à une entreprise de maçonnerie. Christian Lagente se charge de ces démarches.

- **Point sur les subventions reçues, promises ou encore en instructions.**

Projet Tennis et terrain de sport

Franck WITZEL 34 Argelliers	09/09/21	Tennis	Nettoyage, remise état du sol, revêtement, traçage.	5432,40	1086,48	6518,88
SAE 33 Carbon Blanc	13/09/21	Tennis	Nettoyage, remise état du sol, revêtement, traçage. + poteaux et filet	11674,00	2334,80	14008,80
Lauragaise TP 31 St Julia	20/09/21	Terrain sport à coté tennis	Décapage, pose feutrine, pose cailloux, pose sable	9 000,00	1 800,00	10 800,00
Gatti TP 31 St Foy d'Aigrefeuille	14/10.21	Terrain sport à coté tennis	Décapage, pose feutrine, pose cailloux, pose sable	11 500,00	2 300,00	13 800,00
Montant des travaux (ancien devis)				16 649,00	3 329,80	19 978,80
Récupération TVA						2730,00
Autofinancement (20%)						3 329,80
Montant des travaux (nouveaux devis)				14432,40	2886,48	17318,88
Récupération TVA						2366,00
SUBVENTIONS						
			Demandée		Obtenue	
Montant HT qui a servi à la demande de subvention			14149,00			
Subventions Etat			4245,00	30%	4245,00	30%
Département			4244,00	30%	5659,00	40%
			6423,00	60%	9904,00	70%

Point sur le terrain de tennis et le terrain de sport.

A ce sujet Serge ROUQUET rappelle que les devis demandés ne concernent que le terrassement et pas le scellement des 2 buts. Il est convenu de faire appel à une entreprise de maçonnerie, agréée pour la sécurité de ces travaux.

De plus il faudra réaliser un élagage des arbres autour du futur terrain.

Pour autant il est convenu de lancer ces travaux de terrassement.

Il est également convenu de lancer les travaux de rénovation du terrain de tennis.

Projet « la rénovation du toit des chapelles de l'église et de l'électricité »

MONTANT DES TRAVAUX						
Etanchéité Toit Terrasse (Mr Lafata) St Julia	21/07/21	Toit de l'église	Rénovation des faitages, « têtes de zinguerie » à reprendre,	7054,08		7054,08
Electricien Mr Bousquet St Felix	10/09/21	Elec de l'église	Prises aux normes, points lumineux	2 041,54	408,31	2 449,85
Montant des travaux				9095,58	408,31	9503,93
Récupération TVA (16,4%)						335,00
Autofinancement (20%)						1900,00
SUBVENTIONS						
				Demandée		Obtenue
						Date
Subventions Etat				3695,00	40%	Pb d'impression
OU					30%	
Département				2728,00	30%	Officiel octobre
				6423,00	70%	
				ou	60%	

Projet Embellissement du village

Entreprise	Date du devis	Objet	Contenu	Prix HT	TVA	Prix TTC
Gatti TP 31 St Foy d'Aigrefeuille	13/12/21	Mare	Curage Enrochement	20 040,00	4 008,00	24 048,00
Lauragaise TP	29/09/21	Mare	Curage Enrochement	17 500,00	3 500,00	21 000,00
Maçonnerie Coustel 31 Caraman	10/11/21	Mare	Mur de la mare	37 014,00	7 402,80	44 416,80
Maçonnerie Escaffre 31 Roumens	15/03/21	Mare	Mur de la mare	28 571,10	5 714,22	34 285,32
Alexis HARDY	3/12/21	Bancs Publics	15 bancs PU : 250 €	3 750,00	750,00	4 500,00
Alexis HARDY	3/12/21	Bac de fleurs	15 jardinières 750/450 PU 350€	5 400,00	1080,00	6 480,00
Alexis HARDY	3/12/21		Panneau affichage lotissement 1 panneau 4 A4 sur pied	564,00	112,80	676,80
Montant total du projet				66768,00	13 353,60	80 121,60
Récupération TVA						13 410,80
Autofinancement (20%)						13 410,80
SUBVENTIONS						
Montant des travaux servant à la demande de subventions						82250,00
				Demandées		Obtenues
Etat				24675,00	30%	24657,00
Département obtenu en 2020 Attente pour 2022				16450,00	20%	16450,00
					50%	41107,00

